

Mr le préfet,

09/01/2024

Mr le directeur de la DREAL,

Bonjour.

Veillez tout d'abord recevoir tous nos vœux de bonheur et de santé pour cette nouvelle année qui débute.

Par courrier du 7 novembre dernier, nous vous avons sollicité afin d'obtenir les résultats du suivi d'analyses des eaux souterraines de l'entreprise Lubrizol du 2^{ème} semestre 2023. Or, selon le rapport DREAL daté du 17 octobre 2023, en ligne sur Géorisque, l'industriel était dans l'obligation de vous fournir les résultats sur les 5 piézomètres bordant la zone sinistrée au plus tard le 31 décembre 2023.

Nous souhaiterions en prendre connaissance dès maintenant, afin de pouvoir constater, comme vous l'aviez souligné, la tendance à la baisse des taux de contamination entamée lors du 1^{er} semestre 2023 (même si la « coquille » relevées entres autres sur le PZ32 révèle finalement une très forte augmentation des PFOS).

Merci d'avance de mettre en avant la transparence du dossier, en nous fournissant ces documents, au plus tôt, ou en les rendant publiques sur votre site internet. Il en va de même le mois prochain, pour les résultats d'analyses de l'ensemble des autres piézomètres de l'usine (que l'industriel doit vous fournir au 31 janvier).

En attente de vous lire, veuillez agréer, Monsieur le préfet, Mr le directeur de la DREAL, nos salutations distinguées.

Mr Bruno LECLERC, Président de l'UVL



Union des Victimes de Lubrizol

Mairie / Place Brévière

76440 FORGES-LES-EAUX

uniondesvictimesdelubrizol76@gmail.com / Tél : 06.11.31.13.17